L'Humanité de 17. janvier. 81

TURQUIE

TÜSTAV ARŞİVİ TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI

# Série de procès contre des syndicalistes

## Certains accusés risquent la peine de mort

**Une série de procès vient de s'ouvrir en Turquie ; visant le mouvement ouvrier de ce pays à travers la centrale syndicale progressiste DISK, interdite au lendemain du coup d'Etat militaire du 12 septembre 1980. D'ores et déjà, l'administration de la loi martiale a entamé des poursuites contre 2.000 militants syndicaux et quatre procès sont en cours.**

Ainsi le troisième tribunal militaire d'Istanbul a tenu fin décembre la première audience d'un procès engagé contre 506 syndicalistes, détenus depuis le 15 septembre à la prison de Davutpacha. Au cours de cette séance, interdite à la presse, 68 d'entre eux ont été inculpés. Il s'agit d'Abdallah Basturk, président général de la DISK, et d'autres membres du bureau confédéral.

Les 438 autres militants qui n'ont pas été écroués n'ont cependant pas été libérés, et une procédure de recours a été entamée par le procureur

Les 68 inculpés ont été accusés *« d'activité organisationnelle illégale »*. Ces accusations relèvent des articles 142 et 146 du Code pénal qui interdisent *« toute propagande ayant pour but d'instaurer l'hégémonie d'une classe sociale sur une autre »*. En vertu de ces articles, les militants risquent de très lourdes peines allant de 10 à 20 ans de prison ou pire encore. Puisque l'article 146 prévoit des sanctions allant jusqu'à la peine de mort *« pour ceux qui utiliseraient la violence pour changer de régime »*.

Par ailleurs, deux procès sont en cours au tribunal correctionnel de Bakirköy. Le premier concerne des membres du bureau confédéral accusés d'avoir *« organisé la grève de protestation du 30 avril 1980 contre l'interdiction de manifestation du premier Mai. »* Le second procès est engagé contre des responsables syndicaux accusés *« d'avoir organisé la grève générale de protestation contre le projet de loi instituant des tribunaux de sûreté de l'Etat »* qui avait été rejeté par le tribunal constitutionnel en 1976.

Enfin, le tribunal du travail de Bakirköy est appelé à juger les responsables de la DISK qui, au dernier congrès de la confédération, ont fait selon le procureur, *« de la propagande marxiste »*. Ces responsables sont passibles des peines prévues par les articles 141 et 142. Et selon l'article 30 sur les syndicats, la DISK doit être dissoute.

---

L'Humanité 18 décembre 80

TURQUIE

# 2.000 syndicalistes poursuivis

L'administration de la loi martiale de Turquie a entamé des poursuites contre deux mille responsables et membres de la confédération syndicale progressiste (DISK), a annoncé mercredi un porte-parole militaire.

600 d'entre eux ont déjà été arrêtés.

Deuxième fédération syndicale par son importance, avec 700.000 membres, la DISK a été interdite après le putsch des généraux. Des centaines de milliers de ses membres étaient à ce moment en grève.

---

● **L'ARABIE SAOUDITE** a commandé onze Airbus européens pour un montant atteignant dans les 900 millions de dollars, a annoncé mercredi Airbus industrie.

Les appareils sont livrables à partir du printemps 1984, et ils desserviront les lignes saoudiennes intérieures et régionales.

TÜSTAV ARŞİVİ TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI